Les organisations syndicales réunies ce jour, vendredi 04 octobre 2019 présentent leurs condoléances à la famille, aux collègues, et aux proches de Christine Renon.

Le geste de Christine témoigne d'une situation d'extrême souffrance au travail qui fait écho au mal être de l'ensemble de la profession. Cette marche forcée de réformes rejetées par la profession dans la rue comme dans les instances paritaires ministérielles comme académiques ou départementales, contraint de nombreux collègues à mettre en œuvre sous la pression hiérarchique des mesures qui heurtent leur professionnalité, voire qui bafouent leurs valeurs humaines et professionnelles.

L'institution est responsable.

Il faut des réponses concrètes pour garantir la santé, l'intégrité morale et physique des personnels.

Nous vous proposons de respecter une minute de silence en hommage à Christine RENON, qui a mis fin à ses jours sur son lieu de travail, une école de Pantin dans le 93.